

# CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

— Retour sur la journée débat —  
du 03 déc. 2024

# Handicap & transitions d'âge

Le passage à l'âge adulte et l'avancée en âge

QUELS ACCOMPAGNEMENTS POUR RECHERCHER LA CONTINUITÉ ?



Conception graphique : CD16 / Crédit photo : © Adobe Stock

Cité Internationale de la  
Bande Dessinée et de l'Image  
Salle Nemo - 121 rue de Bordeaux - Angoulême

Plus d'informations sur  
[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)  
Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux  





# SOMMAIRE

## LANCÉMENT DE LA JOURNÉE



**MARIE PRAGOUT**  
VICE-PRÉSIDENTE DÉLEGUÉE  
À L'AUTONOMIE ET AU HANDICAP  
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

**NOS PRÉOCCUPATIONS:**

- LES JEUNES ADULTES COINCÉS EN ATTENTE DE PLACE
- LES ADULTES VIEILLISSANT VITE, QUE LES PARENTS NE PEVENT PLUS LOGER

→ NOUS AVONS OUVRI 50 PLACES !

AIDANTS, PROFESSIONNELS, ADMINISTRATION, VÉILLONS À NE PAS CRÉER DE RUPTURES

MORGANE PARISI  
HANDICAP &  
TRANSITIONS D'ÂGE

<b>Une transition fluide.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Les défis psychologiques.....</b>	<b>p. 9</b>
<b>Les jeunes et le handicap psychique.....</b>	<b>p. 11</b>
<b>Transition Jeunes 37.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Les jeunes en IME.....</b>	<b>p. 21</b>
<b>Intervention psychologue sur les jeunes.....</b>	<b>p. 25</b>
<b>Les proches aidants (PHV).....</b>	<b>p. 27</b>
<b>L'équipe mobile EMHV 79.....</b>	<b>p. 31</b>
<b>Intervention gériatrie.....</b>	<b>p. 35</b>
<b>Atelier vie sociale.....</b>	<b>p. 39</b>
<b>Atelier logement.....</b>	<b>p. 43</b>
<b>Atelier aidants.....</b>	<b>p. 49</b>
<b>Atelier santé.....</b>	<b>p. 53</b>
<b>Atelier emploi.....</b>	<b>p. 57</b>
<b>Défi territorial.....</b>	<b>p. 69</b>

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

# COMMENT ET POURQUOI GARANTIR UNE TRANSITION FLUIDE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, TOUT EN RESPECTANT LEURS DROITS



ROBERT LAFORE  
PROF. ÉMÉRITE DE DROIT PUBLIC  
SCIENCES PO BORDEAUX ET CNRS



## Une transition fluide...

Pourquoi les découpages par âges ainsi que la séure «personnes en situation de handicap / personnes âgées» se sont constitués ?

Quels sont les effets et quelles sont les perspectives d'évolution ?

Intervenant :

Robert LAFORE, professeur émérite de droit public Sciences Po Bordeaux et CNRS

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Comment s'est construite l'action sociale ?

La construction de l'action sociale (anciennes « assistance publique » puis « aide sociale ») vient d'un héritage qui tient au fait que, centrées sur la satisfaction de besoins circonscrits et concrets, les interventions publiques se sont appliquées à prendre en compte de façon différenciée diverses cibles : invalides, personnes âgées, enfance, indigents, etc. Pour les invalides devenus handicapés, des législations distinctes ont été construites : invalides de guerre, accidentés du travail, invalides du travail puis pour finir l'aide sociale aux personnes handicapées. On a procédé par empilement de législations.

Par ailleurs, dans la période de modernisation de l'assistance à partir des années 1950, des groupes de pression se sont constitués pour défendre les intérêts de catégories différentes : ainsi par exemple, les parents d'enfants handicapés ont obtenu la création de dispositifs spécifiques, complétés ensuite pour d'autres catégories, mais toujours selon des distinctions dans les statuts. En effet, certains statuts étaient plus favorables et les pouvoirs publics ne souhaitaient pas aligner toutes les catégories sur les mieux loties. Dans l'autre sens, les personnes âgées, peu organisées et représentées, ne sont prises en compte que plus tardivement, selon une logique qui leur est propre et globalement moins favorable.

## Quels sont les effets de ces montages différenciés ?

Pendant le temps d'affermissement de l'aide sociale, les politiques évoluent donc, selon une logique de « généralisation », c'est-à-dire (comme pour la sécurité sociale) non pas d'insertion de toutes les personnes aidées dans un dispositif unique (logique d'universalisation), mais de construction parallèle de régimes distincts selon les catégories. Ainsi, si globalement, tout le monde est plus ou moins protégé, chacun ne l'est qu'en considération d'une législation spécifique. Ce montage est bien accepté pendant toute la période de développement de l'aide sociale et plus largement de la protection sociale car il manifeste une évolution globalement positive du fait de l'extension du système. Mais tout cela paraît dysfonctionnel à partir de la décennie 1990 pour deux séries de raisons :

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

[L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap](#)

- La première est d'ordre concret : une évolution des problèmes sociaux fait apparaître de nouveaux besoins ou recompose les problèmes en exacerbant le caractère dysfonctionnel des logiques de différenciation statutaire. Le meilleur exemple en est le découpage « handicaps/personnes âgées » que le vieillissement et les questions de dépendance rendent inopérant ; autre exemple, la barrière d'âge « jeune/adulte » qui devient inadaptée par exemple pour délimiter les droits au RSA ou pour organiser la politique de protection de l'enfance. Bref, les problèmes changent de nature et les cloisonnements statutaires sont dysfonctionnels.
- La seconde est liée à une évolution des conceptions des interventions : le modèle des distinctions statutaires convient dans un cadre statique où on pense logique de construire des catégories de publics correspondant à des catégories différentes de filières d'établissements et de services. Le système conduit ainsi à référer chaque cas à une catégorie et à l'orienter ensuite vers les structures correspondantes à cette catégorie. Cette conception ne peut plus fonctionner lorsqu'on entre dans le modèle qui se veut « inclusif » où il convient de prendre en compte la personne, de l'accompagner selon un processus complexe de retour le plus possible à la « normale » et finalement d'aménager des « parcours » adaptés à chaque cas. Les découpages statutaires en filières distinctes de services et d'établissements sont en contradiction avec cette nouvelle logique.

## Quelles sont les solutions ?

La solution radicale serait une « universalisation » des prestations et allocations de la protection sociale, c'est-à-dire un système global qui inclurait tous les bénéficiaires dans un seul statut (par exemple une allocation unique pour tous et le développement d'une offre de service ouverte, un peu comme dans la politique de santé). C'est par exemple ce qui avait été proposé avec le projet avorté d'une réforme des retraites pour passer à un système par points ; une telle évolution suppose probablement de construire une action sociale qui soit constituée d'une « économie de services » fonctionnant selon les règles du marché : on solvabilise les bénéficiaires et ces derniers achètent, en fonction de leur situation, des services sur un territoire. Cela dit, comment évaluer une allocation de ressource universelle compte tenu des grandes différences des situations.

On s'oriente alors inévitablement vers un modèle d'allocation forfaitaire identique pour tous et donc avec deux limites : l'allocation unique pénalise certaines catégories et surtout elle ne peut finalement qu'être d'assez bas niveau ; par ailleurs, quel gouvernement pourrait se lancer dans une telle réforme ?

L'avenir sera sans doute dans une adaptation du système en place : les distinctions statutaires seront relativement allégées avec des systèmes de « sas » (on aménage les transitions) et se configureront progressivement pour intégrer le « virage inclusif ». On est donc dans une phase de mutation qui suppose des acteurs une capacité de réflexion et d'expérimentation.

### Livres de Robert LAFORE édités

- Droit de l'aide et de l'action sociales (LGDJ - nouvelle édition)
- L'action sociale en France De l'assistance à l'inclusion (Presses de Sciences Po)
- L'individu contre le collectif : qu'arrive-t-il à nos institutions ? (Presses de l'EHESS)
- Associations : les défis de l'inclusion (Les cahiers de l'UNIOPSS)

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

[L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap](#)

## QUELS SONT LES DÉFIS PSYCHOLOGIQUES LIÉS AUX TRANSITIONS D'ÂGES ET LES STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR MIEUX LES GÉRER ?



**SOPHIE PIVRY**  
PSYCHOLOGUE PSYCHOTHÉRAPEUTE  
UNIVERSITÉ DE TOURS

IL EST COMPLIQUÉ DE SE PROJETER  
D'ENVISAGER L'AVENIR. SE SOCIALISER  
GRANDIR C'EST ÊTRE VULNÉRABLE.  
CHASSER MÉFiance ET DOUTE, ET AVOIR



CONFiance → AUTonomie → iNITiative → RÉALisation

PROBLÈME DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

- MANQUE DE MODÈLES
- PEU D'AMIS EN STRUCTURE
- MANQUE DE CHOIX

ET QUAND ILS VIEILLISSENT

- DIFFÉRENCE D'ÂGE EN EHPAD
- PAS LES MÊMES PROBLÉMATIQUES



AUTORÉGULATION  
POUVOIR D'AGIR !

MORGANE PARISI  
3 RÉSEAU(S) 2024  
HANDICAP &  
TRANSITIONS  
D'ÂGE

## Les défis psychologiques...

Quels sont les défis psychologiques liés aux transitions d'âge et les stratégies d'intervention pour mieux les gérer ?

Intervenante :

Sophie PIVRY, psychologue psychothérapeute de l'Université de Tours

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

Les transitions (passage à l'adolescence, l'âge adulte et le vieillissement) impliquent des réorganisations profondes, accentuées par le handicap.

## **L'adolescence**

L'adolescence est une période complexe marquée par des changements physiques et psychologiques. Les jeunes en situation de handicap présentent un certain nombre de remaniements intrapsychiques et relationnels à la faveur de la puberté mais rencontrent des obstacles spécifiques dans la construction de leur identité en raison des limites imposées par leur condition, de leur environnement social restreint, et du regard des autres. Ils doivent trouver un équilibre entre autonomie et dépendance.

## **Le vieillissement des personnes en situation de handicap**

Le vieillissement des personnes en situation de handicap soulève des défis spécifiques, tels que l'adaptation des structures médico-sociales, l'évolution des pratiques professionnelles, la lutte contre le risque d'isolement et les réponses aux besoins en soins. Des solutions comme les unités pour personnes handicapées vieillissantes visent à répondre à leurs besoins spécifiques tout en garantissant dignité et inclusion sociale.

## **Les stratégies d'intervention**

Différentes stratégies d'intervention doivent être pensées et notamment la promotion de l'inclusion sociale, culturelle, sportive, professionnelle, en accompagnant activement ces expériences. Il convient également d'accompagner le développement de l'autodétermination des personnes concernées et ses quatre composantes - autonomie, autorégulation, pouvoir d'agir et autoréalisation - pour que les personnes puissent faire des choix éclairés et s'épanouir.

» Il est essentiel de donner aux personnes en situation de handicap les moyens d'être autonomes, responsables et écoutées. En les soutenant dans leurs aspirations, elles pourront traverser ces transitions avec sérénité et construire leur identité.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

J'AI ÉTÉ BIPOLAIRE, EN BURN-OUT  
ET ALCOOLIQUE... ON TOMBÉ MALADE  
QUAND ON EST PAS À SA PLACE !

MAINTENANT JE SUIS MUSICIEN,  
PHILOSOPHE POÈTE (ET EN QUÊTE D'AMOUR)  
ET JE N'AI PLUS DE CRISE ! SOBRE ET  
NON-FUMEUR !  
→ SPORT RÉGULIER, ENVIRONNEMENT,  
STABILISANT MAIS SURTOUT CRÉATION !



MOI JE TROUVE  
PAS LE MONDE  
DU TRAVAIL À  
MON GOÛT...

EN + ON  
EST STIGMATISÉS

ARNAUD LANDREAU  
EN SITUATION DE  
HANDICAP PSYCHIQUE

MORGANE PARISI  
3 DÉCEMBRE 2024  
HANDICAP &  
TRANSITIONS  
D'ÂGE

## Les jeunes et le handicap psychique...

Comment soutenir les jeunes et leurs proches  
pour faciliter la transition de l'adolescence à la vie d'adulte ?

Intervenant :

Arnaud LANDREAU, personne en situation de handicap

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

J'ai 44 ans et j'ai des troubles schizo-affectif,  
un mélange de troubles bipolaires et de schizophrénie.

## Mon vécu

Après une première année de prépa HEC réussie, j'ai dû alors affronter en deuxième année une rupture amoureuse douloureuse (le tragique premier amour) et un surmenage intellectuel, qui m'ont forcé à abandonner à trois mois des concours, épuisé, vidé, sans espoir, à la limite de la dépression.

Cet événement en classe prépa HEC, représente l'origine de ce qu'on nommera plus tard comme étant un trouble bipolaire de type I, où les phases maniaques étaient bien marquées, du moins davantage que les phases dépressives.

En 2000, j'ai intégré Sciences Po par concours dans la foulée de la prépa.

En 2006, après l'accumulation des problèmes d'alcool, de nihilisme et de dépression, c'est la crise, je fais une tentative de suicide à la fin de l'année et je démissionne de Sciences Po.

A la suite de cet arrêt, j'ai tenté de rejoindre le monde du travail. Ayant été accepté pour un stage de 6 mois à la mairie de Bordeaux, je l'ai interrompu au bout de trois mois, à cause de la reprise de l'alcool et d'une phase maniaque très marquée.

Après plusieurs échecs professionnels, c'est ainsi que j'ai compris que le monde du travail n'était pas fait pour moi, ou que du moins, je n'étais pas fait pour le monde du travail.

Une maturation s'est ainsi opérée, avant d'être convaincu d'une chose, à savoir que je suis un artiste, et que je n'envisage pas ma vie autrement.

L'année 2007 est ainsi l'année la plus heureuse de ma vie malade et même de ma vie entière parce que c'est l'année où je découvre une source profonde de mon bonheur, à savoir la création musicale : création de disques, écriture de livres.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Les trois « A » essentiels dans l'existence

Selon moi, il y a trois « choses » qui sont essentielles dans l'existence pour retrouver la joie, la paix et l'harmonie : j'appelle cela les trois « A », à savoir l'amour, l'art et l'action sociale, que j'entends comme étant l'aide aux plus démunis, la dévotion envers autrui.

Je rajouterais une autre chose essentielle à mes yeux, à savoir la philosophie, qui a, en plus de la musique, contribué à ma thérapie et ma stabilisation.

Pour résumer, ce qui est central pour un malade encore plus que pour quelqu'un de non malade, c'est de trouver une activité qui soit prenante et qui remplisse l'emploi du temps. Sinon, la solitude est souvent trop pesante, l'anxiété devient omniprésente, alors il faut, au fil du temps, apprendre à se « décenter », à focaliser son attention vers autre chose que soi-même.

Et si le malade n'a pas de passion, et qu'il n'a pas non plus de « savoir-faire » dans aucun domaine, qu'il s'attelle dès lors au troisième « A » que j'ai évoqué, à savoir, l'action envers les démunis, la dévotion envers autrui, qui aide à relativiser sa souffrance et joue sur le renforcement du narcissisme.

## Les autres éléments contribuant à ma stabilisation au fil des années

J'ai arrêté de fumer en 2013, lors de mon passage à l'hôpital Saint-Anne à Paris, moi qui avais fumé énormément depuis 1999, commençant à un paquet par jour et finissant à quatre ! Même Les tabacologues n'avaient jamais vu ça ! Je me suis moi-même surpris, c'était comme un miracle. J'ai arrêté très rapidement, grâce à l'action conjointe de la cigarette électronique et des patchs, ainsi qu'une volonté d'acier il faut bien le dire.

C'est au sortir de l'hôpital Saint-Anne, que je me suis mis à marcher quotidiennement. Au début, rien ne m'arrêtait, et aucun symptôme ne m'empêchait de sortir.

Ainsi, que je sois anxieux, déprimé, stressé, ou flemmard, j'affrontais le dehors dans une marche bien rythmée. Au fil du temps, j'ai calmé ces ardeurs et je m'en tiens aujourd'hui à 2 longues marches de 2h 30 par semaine. La piscine et la nage aussi, que je pratique deux fois par semaine.

Un élément essentiel qui contribue, même encore aujourd'hui, à ma stabilisation, c'est l'aide et le soutien de ma famille, essentiellement celui de ma mère, avec la stimulation au quotidien. Ma mère gère encore les choses pratiques comme le linge, les papiers, les factures, toutes ces choses qui m'échappent un peu pour le moment. Plus généralement, ma famille est très présente. Elle a dès le début compris et accepté ma maladie, et a, malgré tout, continué de m'aimer, même si la maladie m'a changé.

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

Dans une moindre mesure, le contact quotidien avec les amis, tous malades, contribue à ma socialisation et une acceptation de ma maladie par les pairs. De plus, ce que les psychiatres m'ont fait comprendre et que j'ai compris aussi, c'est que j'ai une très bonne connaissance de ma maladie, ce que l'on nomme « insight », terme que l'on pourrait traduire par « regarder à l'intérieur », ce qui fait que je connais les différents symptômes de maladie, ainsi que les médicaments qui contribuent à les éradiquer.

## Il y a urgence à changer le regard de la société sur la maladie

Du fait de ma maladie, je me sens rejeté et pas accepté : j'ai ainsi perdu mes amis à cause de mes écrits ou de ma maladie. La maladie psychique est encore taboue et les médias en sont pleinement responsables.

Au-delà d'une vision sensationnelle, au-delà des a priori sur les « fous », nous devons rappeler que le malade mental vit le summum de la souffrance psychique, et que son attitude, son combat peut se rapprocher d'une démarche qui se rapproche de l'héroïsme.

Ainsi, en observant mes amis malades et moi-même, j'ai souvent une pensée qui me traverse l'esprit : le miracle, pour le malade mental, c'est de ne s'être pas suicidé, d'avoir résisté aux forces qui le plongent dans les ténèbres de la souffrance sans fin.

### Livres édités par Arnaud LANDREAU

- La voie intérieure suivie de Ma résilience (Éditions unicité)
- Le Royaume des Hommes Étoiles (Éditions unicité)

### Musiques créées

- Swansong (label Homecooked records)
- La rage (label Homecooked records)

[https://arnaudlandreau.wixsite.com/musicien\\_compositeur](https://arnaudlandreau.wixsite.com/musicien_compositeur)



### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

TRANSITION JEUNES 37

ÉQUIPE MULTI-DISCIPLINAIRE QUI VIENT  
EN APPUI DES ÉQUIPES HABITUELLES POUR  
AIDER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE  
À LEUR RYTHME, LEUR CHOIX, IL FAUT  
QUE CE SOIT UNE EXPÉRIENCE POSITIVE !



CÉLINE SELLIER  
COORDINATRICE PROGRAMME  
TRANSITION JEUNES 37

MORGANE PARISI  
3 DÉCEMBRE 2024  
HANDICAP &  
TRANSITIONS  
D'ÂGE

## Transition Jeunes 37...

Comment soutenir les jeunes et leurs proches  
pour faciliter la transition de l'adolescence à la vie d'adulte ?

Intervenante :

Céline SELLIER, coordinatrice du Programme Transition Jeunes 37

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Génèse du projet

Les établissements ESPO - ESRP - UEROS de Fontenailles accompagnent les personnes en situation de handicap vers la vie autonome, dans l'élaboration d'un projet socio-professionnel, dans la formation et vers l'emploi. Leur expertise et leur spécificité permettent une approche globale, un accompagnement pluri-disciplinaire personnalisé et une relation étroite avec le monde de l'entreprise.

À la demande de l'ARS Centre Val de Loire, l'ARPS Fontenailles a construit un programme permettant l'appui à la détermination du projet professionnel des jeunes suivis par un IEM, IME, SESSAD, DITEP, DAME afin de favoriser des parcours professionnels inclusifs et la professionnalisation de ce jeune public. La finalité est de permettre l'accès à la formation professionnelle ou à l'emploi et de mettre en valeur l'employabilité des jeunes en situation de handicap.

Le programme Transition Jeune est en adéquation avec le décret 2020-1216 du 02/10/2020, qui permet de décliner les missions des établissements et services de la réadaptation professionnelle auprès d'un public dès 16 ans, au service de l'inclusion professionnelle, en coopération avec les partenaires du territoire.

Ce projet s'inscrit ainsi dans la logique de continuité des parcours sans rupture, allant de la résolution de problèmes qui freinent l'accès au monde du travail jusqu'à la mise en œuvre du projet professionnel et l'accompagnement dans l'emploi. Ce projet s'inscrit également dans la mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous.

Le programme Transition Jeune se positionne ainsi comme une ressource du territoire et s'inscrit comme un partenaire mobilisable dans une démarche de coopération à la faveur du projet du jeune.

Construit et pensé entre juin et décembre 2023, le programme est déployé dès janvier 2024.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Les objectifs généraux et les articulations avec les partenaires IME/SESSAD/IEP

Le Programme Transition Jeune (PTJ) vers la vie active vient en soutien auprès des jeunes et des équipes pluridisciplinaires des IEM/IME et SESSAD et concourir aux objectifs suivants :

- Participer au diagnostic des compétences du jeune par des actions d'évaluations précises, venant compléter les évaluations réalisées par les équipes des IME, IEM et SESSAD.
- Concourir à développer les habiletés sociales en lien avec les codes du monde de l'entreprise, développer l'autonomie dans les déplacements. Entrainer le jeune à demander ce dont il a besoin.
- Mettre en œuvre des expérimentations au sein de différents terrains professionnels visés par le jeune concerné (découverte, mobilisation, vérification du projet visé).
- Formuler avec le jeune les modalités de formations et de préparation à l'emploi : favoriser sa propre connaissance de ses capacités et besoins
- Formuler avec le jeune les modalités d'étayage nécessaire dans le milieu du travail.

L'équipe du PTJ est constituée de compétences qui ne sont pas habituelles dans les ESMS cibles : conseillères en insertion professionnelle, ergothérapeute, neuropsychologue.

La pleine et entière participation du jeune est essentielle : il doit être motivé et se sentir prêt !

L'accompagnement du jeune à un moment clé de son développement et de la transition vers la vie active doit permettre sa pleine et entière participation. Il doit favoriser le repérage des compétences et le potentiel de progression du jeune.

Il doit permettre au jeune d'actionner des leviers qui lui permettent d'être acteur de son évolution, de maîtriser ses besoins en matière de compensation et d'adaptation.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Un programme décliné en 6 actions, mobilisables de façon indépendante

**Action 1 :** Information et sensibilisation auprès des équipes des établissements IEM/IME/SESSAD sur les dispositifs existants de la réadaptation professionnelle, à l'insertion et à l'emploi.

**Action 2 :** Soutenir les équipes dans le repérage des jeunes pouvant intégrer le programme Transition Jeune, avec les critères suivants :

- Motivation du jeune pour le projet professionnel
- Stabilité médicale
- Potentiel d'employabilité repéré
- Autonomie dans les actes essentiels du quotidien évaluée par l'équipe IME/IEM/SESSAD
- Capacités relationnelles

**Action 3 :** Evaluer les compétences du jeune, ses forces et les freins individuels et contextuels et construction des hypothèses d'expérimentation avec le jeune et les partenaires impliqués dans son accompagnement.

**Action 4 :** Accompagner le jeune dans la mobilisation de ses compétences et dans ses expérimentations : Cette action peut mobiliser les ressources du site de Fontenailles (plateau technique, équipe pédagogique, formateur, psychologue de l'orientation...). Elle mobilise également les entreprises, avec le soutien du réseau des établissements de l'ARPS Fontenailles.

Visite d'entreprises, stages, voire premier emploi.

**Action 5 :** Co-construire avec le jeune, et/ou ses proches et avec l'équipe de l'ESMS le projet et définir les moyens à mettre en œuvre pour accéder à son projet de formation / d'accès à l'emploi.

Formuler des préconisations et les moyens de l'accompagnement.

**Action 6 :** Accompagner le jeune dans la mise en œuvre de son projet et suivre la mise en œuvre du projet.

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

## Les premiers constats

Le PTJ travaille avec 34 équipes sur le 37 : IEM, IME, SESSAD. Depuis janvier 2025, le PTJ s'étend auprès des DITEP.

Le PTJ a contribué à la réflexion de 24 situations de jeunes sur la question de l'orientation.

Il accompagne 20 jeunes dans la construction de leur projet : exploration de ses envies, visite d'entreprises, stages, accompagnement au premier emploi (job d'été, etc.), à la posture professionnelle (habillement, hygiène, codes sociaux, respects des horaires, etc...), aux déplacements, etc.

Des groupes des habilités sociales ont été constitués.

## Les points forts

- Un accueil favorable de la part des ESMS : le programme transition jeune enrichit l'accompagnement des jeunes par des compétences complémentaires handicap - insertion
- Un accueil favorable des jeunes et de leur entourage car la question de la transition vers la vie active est source d'inquiétude
- Un accueil favorable pour le jeune qui découvre qu'il peut se former dans un contexte autre que le scolaire
- L'équipe du PTJ vient faire tiers auprès de l'ESMS et le jeune et sa famille, souvent après de longues années d'accompagnement.

## Les écueils

- Accompagner dès 16 ans : mais quand il s'agit de travailler l'orientation : il peut être déjà trop tard. Dès 15 ans pourrait être pertinent pour certains jeunes.
- La question de l'insertion professionnelle est souvent la question de l'adulte. Il se peut que le jeune ne soit pas prêt à cette transition, que la question de l'autonomie dans certains actes ne soit pas suffisamment prise en compte ou suffisamment atteinte. Souvent les adultes ont déjà une idée bien précise de l'orientation du jeune : il s'agit parfois d'accompagner à déconstruire des projets pour pouvoir en construire d'autres.
- L'entreprise n'est pas prête à accueillir des jeunes dont la maturité cognitive ne permet pas encore l'autonomie parfois exigée.

## Contact

📞 02 47 30 49 01

✉️ transitionjeunes37.fontenailles@arps.fr



<http://www.arps-fontenailles.fr/2023-10-24-08-25-53/transition-jeunes>



**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

MANQUE DE PLACES,  
CHANGEMENT DE PUBLIC  
→ BEAUCOUP + DE TROUBLES T.S.A.

LE PASSAGE VERS LE SECTEUR ADULTE  
EST UNE DÉMARCHE COMPLEXE,  
ON ACCOMPAGNE LES FAMILLES



MARY BODET  
INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF  
"LES VAUZELLES"

C'EST PARFOIS PAS  
FACILE, SURTOUT  
QU'À UN MOMENT  
ILS SERONT TROP  
ÂGÉS POUR RESTER,  
MAIS PAS ÉVIDENT  
DE SE PROJETER

POUVOIR  
MODULER  
DANS LE MONDE  
DU TRAVAIL

MORGANE PARISI  
3 DÉCEMBRE 2024  
HANDICAP &  
TRANSITIONS  
D'ÂGE

## Les jeunes en IME...

Comment soutenir les jeunes et leurs proches  
pour faciliter la transition de l'adolescence à la vie d'adulte ?

Intervenante :

Mary BODET, accompagnatrice sociale à l'IME des Vauzelles (EIRC)



Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Situation au sein de l'IME

L'IME des Vauzelles accueille des jeunes âgés de 14 à 20 ans (pas d'internat). Sur les 46 jeunes, 7 sont en amendement Creton.

Avant 2017, les jeunes étaient principalement orientés vers un ESAT, un foyer occupationnel ou un service accueil de jour. Depuis, les jeunes sont également orientés vers des maisons d'accueils spécialisées ou des établissements d'accueil médicalisés, entraînant des difficultés à trouver des places en raison d'une pénurie de places. Ces jeunes restent alors plus longtemps au titre de l'amendement Creton, engendrant des défis pour leur parcours de sortie et leur transition vers le secteur adulte.

## Les freins

- Évolution du profil de jeunes : la plupart ont un diagnostic TSA et nécessitent à présent une prise en charge spécifique et/ou médicalisée, au regard de certaines caractéristiques (non accès à la communication, fragilité par rapport aux changements, fatigabilité, besoin de calme, soins importants, etc.)
- Manque de places disponibles dans les structures adaptées (ESAT, foyer de vie, EAM, MAS)
- Niveau d'exigence plus élevé pour travailler en ESAT, avec parfois nécessité d'une double orientation pour ceux qui ne peuvent pas travailler à temps plein (ESAT/EANM)
- Difficulté à répondre aux attentes des familles : un établissement proche géographiquement de leur lieu de vie, notamment lorsque l'orientation préconisée est un service d'accueil de jour sans hébergement, ou souhait d'une souplesse dans l'accueil comme des internats séquentiels
- Difficulté d'adaptation des jeunes et de leurs familles face à l'allongement de leur séjour en IME
- Ressources limitées dans les IME pour accompagner des profils complexes sur une plus longue durée
- La non prise en charge du transport vers les établissements adultes

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Les leviers

- Renforcement des partenariats avec les structures adultes pour anticiper les parcours de sortie
- Mise en place de dispositifs de préparation à la transition, incluant un accompagnement renforcé des familles
- Adaptation des projets individualisés pour mieux répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes en vue d'une sortie réussie

## L'adaptation de l'accompagnement pour la transition vers le secteur adulte

L'objectif principal est d'assurer une transition fluide vers le secteur adulte, en veillant à maintenir une continuité dans la qualité des soins et de l'accompagnement. Cela implique de :

- Développer des projets individualisés centrés sur les compétences et les besoins des jeunes
- Favoriser l'autonomie en collaboration avec les familles et les professionnels du secteur adulte
- Militer pour une meilleure reconnaissance des besoins spécifiques des jeunes en amendement Creton et un élargissement des capacités d'accueil dans les structures adaptées

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

IMPORTANCE DE SE CONNAÎTRE, D'EXPÉRIMENTER  
(MAIS PROBLÈME DU MANQUE DE CHOIX).

UN STAGE N'EST PAS "RATÉ" =

ON APPRENDS TOUJOURS QUELQUE CHOSE !

ON NE SAIT PAS TOUJOURS CE QU'ON VEUT FAIRE

À 16ANS ! AVEC OU SANS HANDICAP !



SOPHIE PIVRY  
PSYCHOLOGUE  
PSYCHOTHÉRAPEUTE

ÇA DÉPEND AUSSI  
DES RÉGIONS,  
DES SOLUTIONS  
QUI EXISTENT.

IL PEUT Y AVOIR  
DES ERRANCES  
ENTRE 16 ET 20 ANS !

L'INTIMITÉ QUAND ON EST  
DÉPENDANT, C'EST DÉLICAT

MORGANE PARISI  
3 DÉCEMBRE 2024  
HANDICAP &  
TRANSITIONS  
D'ÂGE

### Intervention psychologue sur les jeunes...

## Comment soutenir les jeunes et leurs proches pour faciliter la transition de l'adolescence à la vie d'adulte ?

Intervenante :

Sophie PIVRY, psychologue psychothérapeute de l'Université de Tours

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

Les jeunes peuvent rencontrer les difficultés suivantes :

- Penser, trouver l'orientation scolaire ou professionnelle
- Percevoir le monde du travail

Il est alors nécessaire :

- Accompagner au plus près les jeunes concernées
- Instaurer une relation de confiance
- Laisser les jeunes exprimer leur créativité, développer leur imaginaire afin de favoriser le développement de la vie psychique ainsi que les compétences cognitives, artistiques, différentes habilités, etc.
- Valoriser les capacités et compétences des jeunes, en montrant leurs réalisations
- Prendre en compte le soutien de la famille et de l'entourage amical des jeunes
- Favoriser l'inclusion des jeunes, en informant, permettant à la société de modifier le regard de la société sur le handicap, la maladie, ou encore en informant les entreprises

---

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

MA FILLE TRISOMIQUE A 56 ANS  
MON ÉPOUSE A DÛ CESSER SES ACTIVITÉS  
POUR S'EN OCCUPER (IL N'Y AVAIT PAS D'AIDES)  
AUJOURD'HUI, MA FILLE A UN DÉBUT D'ALZHEIMER  
PAS DROIT À L'EHPAD : PUISQU'IL FAUT ÊTRE  
À LA RETRAITE ! ON A DÛ DEMANDER UNE  
DÉRROGATION - C'EST BEAUCOUP DE  
DÉMARCHE MAIS ÇA FINIT PAR ABOUTIR !

ON PENSE  
MÊME PAS  
À SE  
FAIRE  
AIDER...

PAS LE TEMPS  
DANS LES  
FAMILLES,  
NOS ENFANTS  
VIEILLISSENT  
(ET NOUS AUSSI)  
...



MICHEL GAZEAU  
PROCHE AIDANT

MORGANE PARISI  
3 DÉCEMBRE 2024  
HANDICAP &  
ACCOMPAGNEMENTS  
D'ÂGE

## Les proches aidants (PHV)...

### Comment adapter les accompagnements pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des personnes handicapées vieillissantes ?

#### Intervenants :

Michel GAZEAU, père d'une personne trisomique ayant connu le passage d'un SAJH vers un EHPAD

Et des proches aidants présents dans le public

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Vécu de Monsieur GAZEAU

Sandrine, âgée de 56 ans, est atteinte de trisomie et depuis un an présente des troubles d'Alzheimer.

Elle a été accompagnée en IME et en ESAT de 1989 à 2021.

En raison de l'évolution de son état, elle a été hébergée à partir de 2021 à l'EANM Sainte-Marie, mais la dégradation progressive de sa santé a rendu son maintien difficile.

Sa famille a alors recherché un lieu pour un accompagnement adapté, avec le soutien et l'étayage de la direction de l'établissement : un FAM, un EHPAD, une unité Alzheimer.

Les difficultés se sont accumulées : peu de places disponibles, les FAM saturés, et pour les EHPAD, la barrière de l'âge, 60 ans, oblige la famille à faire une demande de dérogation d'âge.

En 2021, un EHPAD en Charente a été identifié, mais aucune place immédiate. Il a alors fallu attendre deux ans avant qu'elle puisse enfin y entrer en novembre 2023.

Les premiers mois se déroulent sans heurt, puis la maladie a repris son avancée. Depuis deux mois, Sandrine ne s'alimente plus toute seule. Son père va la voir chaque semaine.

Financièrement, elle perçoit l'AAH, elle a quelques économies placées, mais cela ne suffit pas. Une aide sociale a été sollicitée auprès du Conseil Départemental, et malgré cela, il lui reste encore à charge environ 1 200 euros par mois.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Difficultés rencontrées vécues par les personnes handicapées vieillissantes

- Nécessité de réorienter vers un autre établissement pour répondre aux nouveaux besoins du proche handicapé vieillissant ;
- Très peu de places adaptées aux PHV, notamment en UPHV ou EAM avec de longues listes d'attente ;
- Difficulté pour certains Ehpad à accueillir ce public ;
- Dérogation d'âge pour les PHV avant 60 ans pour une entrée en Ehpad ;
- Accompagnement en Ehpad non adapté pour les personnes en situation de handicap, bien souvent plus jeunes que le public accueilli (notamment sur l'accompagnement éducatif et à la vie sociale) ;
- Manque d'anticipation de certains établissements d'accueil dans la réorientation ;
- Retour à domicile par manque de place, avec des parents vieillissants ;
- Difficulté à trouver les bons interlocuteurs pour trouver des solutions adaptées.

» L'étayage des professionnels et l'anticipation sont alors indispensables.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

DOUBLE REGARD HANDICAP  
ET GÉRONTOLOGIE.  
INTERVENTION À DOMICILE OU  
EN ÉTABLISSEMENT.

PROJETS INNOVANTS DANS LE 79:  
DES PLACES & MAISONS QUI  
VONT ÊTRE CONSTRUITES  
EN 2025 À MONTCEAUX!

ÉQUIPE MOBILE PEUT ÊTRE  
ACTIVÉE SANS NOTIF MDPH  
POUR ÉVITER LES RUPERTURES ET  
ALLER VOIR LES GENS CHEZ EUX

EQUIPE MOBILE PEUT ÊTRE  
ACTIVÉE SANS NOTIF MDPH QUI  
PERMET UNE PRISE EN CHARGE  
RAPIDE.  
EXPERTISE, ACCÈS AUX SOINS,  
APPUI À LA TRANSITION.

SORT ADAPTÉ  
CULTURE, ACHAT  
ON ACCOMPAGNE!



AVELIG LEPIEUR  
DIRECTRICE ÉQUIPE MOBILE

LAURENE LIGNER  
INFIRMIÈRE ÉQUIPE  
MOBILE

MORGANE PARISI  
30 DÉCEMBRE 2024  
HANDICAP &  
TRANSITIONS  
D'ÂGE

## L'équipe mobile EMHV 79...

Comment adapter les accompagnements  
pour améliorer la qualité de vie  
et l'autonomie des personnes handicapées vieillissantes ?

Intervenants :

Avelig LEPIEUR, directrice de l'équipe mobile handicap et vieillissement 79

Et Laurène LIGNER, infirmière coordinatrice de l'équipe mobile handicap et vieillissement 79

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Genèse de l'équipe mobile handicap et vieillissement

Volonté de lier 2 secteurs (handicap et personnes âgées) pour répondre aux besoins du territoire et notamment au vieillissement de la population porteuse d'un handicap, et ainsi éviter les ruptures dans les parcours de vie.

Ce projet s'inscrit dans une plateforme ressources avec plusieurs services.

## Missions

- Évaluation et expertise, avec 5 domaines d'évaluation, avec la création d'un outil d'évaluation adaptée à la personne en situation de handicap vieillissante à la croisée entre le handicap et la gérontologie => Interventions sur le domicile et la structure.
- Maintien sur le lieu de vie ou appui à la transition => Eviter les ruptures de parcours de vie de la personne, informer et sensibiliser les professionnels de l'évolution du handicap ou de l'accompagnement des personnes avec des signes du vieillissement. Harmoniser la pratique professionnelle de la structure face à une situation, accompagner la personne dans son projet de vie.

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

- Accès aux soins pour les personnes isolées écartées du système de santé => créer le lien de confiance avec elle et ramener la personne petit à petit vers le soin somatique et psychique avec la présence de 2 IDE sur l'équipe.
- Répit à l'aidant avec une capacité d'adaptabilité de l'équipe auprès de la personne en fonction de ses besoins => proposer temps +/- long selon les besoins pour permettre à l'aidant de se reposer. Liens avec le DAC et la plateforme de répit, relais prestataires.

## Constitution de l'équipe mobile

- 2 infirmières
- 1 aide-soignant
- 1 assistant de soins en gérontologie
- 1 accompagnant éducatif et social
- et des paramédicaux

## Contact



05 49 72 88 29  
06 31 73 67 16



accueil.emhv@gcsmst79.fr

<https://gcsmst79.fr/lequipe-mobile/>

**GCSMS DE LA SÈVRE**

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de la Sèvre



**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

LA DÉFINITION DE LA PERSONNE  
HANDICAPÉE VIEILLISSANTE (PHV)  
EST DIFFICILE = QUELS CRITÈRES ?

L'ENVIRONNEMENT ET LE RESPECT  
DES CHOIX EST DÉTERMINANTE  
DANS LE VIEILLISSEMENT

FORMATION CROISÉE INDISPENSABLE  
IL FAUT UNE RÉFLEXION  
COLLECTIVE.



## Intervention gériatrie...

### Comment adapter les accompagnements pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des personnes handicapées vieillissantes ?

Intervenante :

Céline BAUDEMONT, médecin gériatre au Centre Hospitalier d'Angoulême et coordinatrice filière gériatrique du Groupement Hospitalier de Territoire

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Définition de la « personne handicapée vieillissante » (PHV)

QUAND devient-on une PHV ? Est-ce une question d'AGE ?

Toujours cette question du temps... dans notre société d'immédiateté... mais ce temps de la vieillesse reste difficile à cerner précisément comme le contenu notionnel du handicap d'ailleurs. Le handicap est un terme générique qui englobe des difficultés de nature (psychique, sensoriel...), de gravité, de configuration et de causes très diverses.

Définition floue autour de la notion d'âge et de vieillissement : personne ayant entamé ou connu sa situation de handicap (quelle qu'en soit la nature ou la cause) avant de connaître les effets d'un vieillissement. Le handicap précède donc le vieillissement.

Les représentations du vieillissement et du handicap peuvent être un frein dans l'avancée et l'évolution de notre accompagnement. Ce contexte impose un changement de regard des citoyens et donc un questionnement de la société.

## Quel lieu de vie ?

Quand on parle de qualité de vie et d'autonomie, on parle de lieu de vie.

Le vieillissement des personnes en situation de handicap peut imposer une consommation médicale plus importante et un besoin d'accompagnement spécifique, d'aide à la vie quotidienne et de soins paramédicaux. Se pose alors la question des dispositifs adaptés et de nos institutions : établissement d'accueil médicalisé ou Ehpad ? Quelle fluidité de parcours ? Quelle passerelle pour permettre à ces deux mondes de s'apprivoiser : hébergement temporaire, accueil de jour, unité spécifique avec des temps communs ?

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

[L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap](#)

Ces deux profils de population doivent-ils ou peuvent-ils vivre ensemble ? Est-ce une évidence ? Et si dans quelques cas, la cohabitation doit se faire, comment accompagner cette vie en communauté et le vivre ensemble chez des personnes qui n'ont pas eu les mêmes modes de vie et qui portent chacune des stigmatisations sociétales propres ?

## Comment améliorer la qualité de vie ?

Toute cette réflexion ne peut se faire sans la formation des professionnels, aussi bien dans le monde du handicap que celui du vieillissement, avec un regard croisé indispensable.

L'adaptation des professionnels est indispensable pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des résidents car les besoins peuvent être différents entre les deux publics.

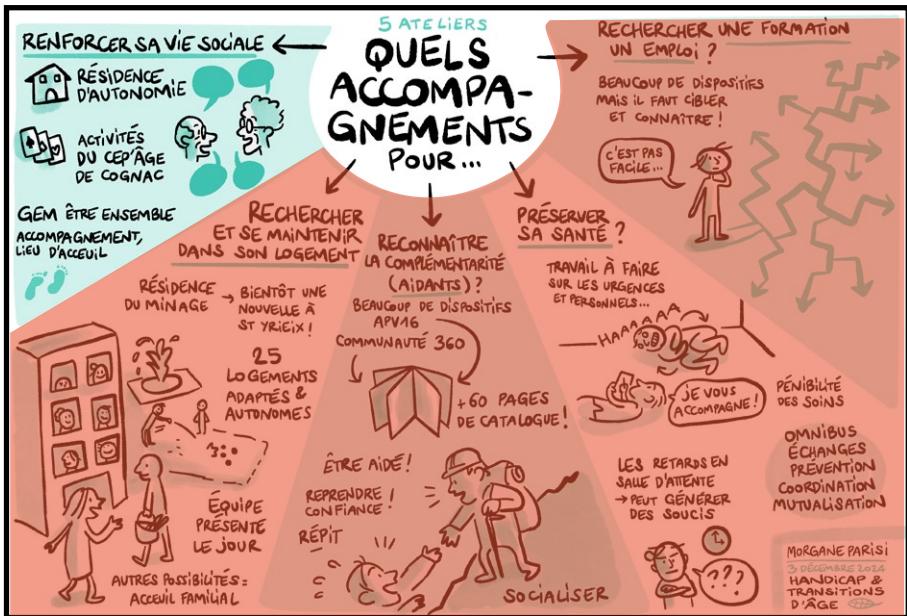
La facilitation à l'accès aux soins est encore un élément malheureusement trop peu développé dans nos hôpitaux. Des référents handicap existent aujourd'hui (financement ARS) pour mettre en place des actions spécifiques : de l'accueil, à la réalisation d'examens complémentaires, à l'accompagnement dans les services d'hospitalisation, jusqu'à la préparation de la sortie et le lien avec l'extérieur. C'est en cours de déploiement sur notre territoire.

La qualité de vie implique également les proches : nécessité d'anticiper la rupture du binôme personne en situation de handicap et parents âgés entrant dans la perte d'autonomie, dans l'objectif d'éviter une perte de repères trop importante pour tout le monde et une déstabilisation avec rupture d'équilibre et crise existentielle.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap



## Atelier vie sociale...

### Quels accompagnements pour renforcer sa vie sociale ?

#### Intervenants :

Luc GRZELKA, Président du GEM Etre ensemble

Mickaël DRATWA, Vice-président du GEM Etre ensemble

Et Véronique CLEMENCEAU, éducatrice au SAVS L'Espérance (EIRC)

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

Les Groupes d'Entraide Mutuelle (associations à but non lucratif) sont des espaces d'accueil et d'échanges, de rencontres, d'amitié et de convivialité ouverts sur la ville, destinés aux personnes en souffrance psychique ou psychologique sans nécessité d'orientation médicale. Ces lieux n'ont pas la vocation de soigner, mais d'accompagner vers un mieux-être et un mieux vivre ensemble.

Un GEM est un espace pensé et organisé au quotidien par les adhérents eux-mêmes (avec l'aide d'animatrices, animateurs) à travers des activités diverses, variées visant au développement de chacun pour dépasser les difficultés.

L'Atelier «Vie sociale» du 3 décembre 2024 au CIBDI a été un bon moyen de communication à travers les témoignages, les questions-réponses entre le public présent et les intervenants pour informer du fonctionnement d'un GEM. De riches échanges, une réactivité vivante, efficace ont tissé des liens solides avec d'autres structures associatives.

La passerelle entre le handicap et le retour à une vie sociale plus fluide, épanouissante, est franchie avec plus d'aisance.

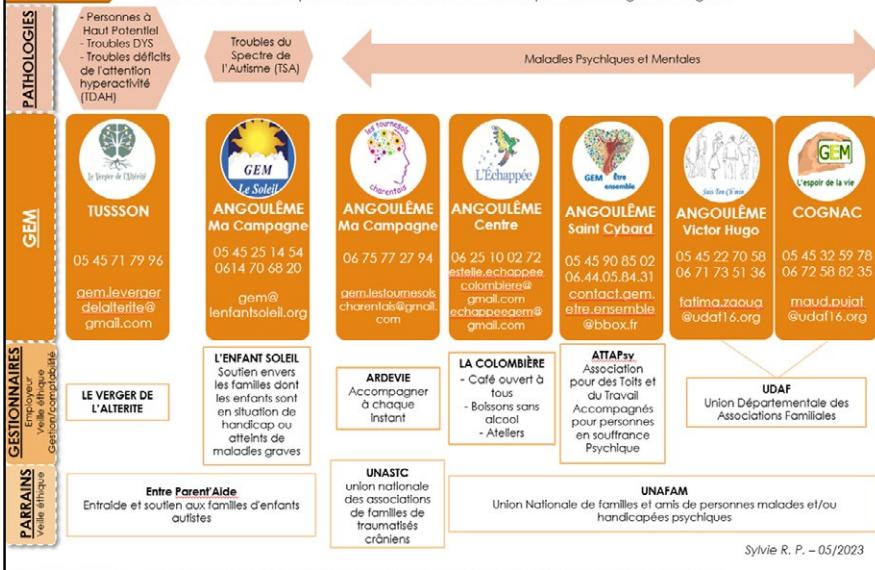
### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Organisation des GEM Charentais

### Les GEM, c'est quoi au juste ?

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les **GEM (Groupes d'entraide Mutualisés)** sont des dispositifs essentiels de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité.



## Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) est un dispositif médico-social s'adressant à des adultes en situation de handicap, vivant de manière autonome (logement indépendant, appartement associatif, résidence accueil, etc.) mais ayant besoin de soutien et d'accompagnement dans leur vie quotidienne (démarches administratives, gestion budgétaire, (ré)insertion professionnelle, gestion du logement, socialisation, etc.).

Les personnes sont accompagnées, individuellement et collectivement, par une équipe de travailleurs sociaux. Ces derniers font le lien avec les structures de droit commun pour favoriser l'inclusion sociale.

Cet accompagnement est d'une durée variable et l'accent est particulièrement porté sur l'autonomie et l'inclusion sociale. L'accès au SAVS est soumis à notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). En Charente, il existe 6 services d'accompagnement à la vie sociale répartis sur le territoire, pour 352 places.

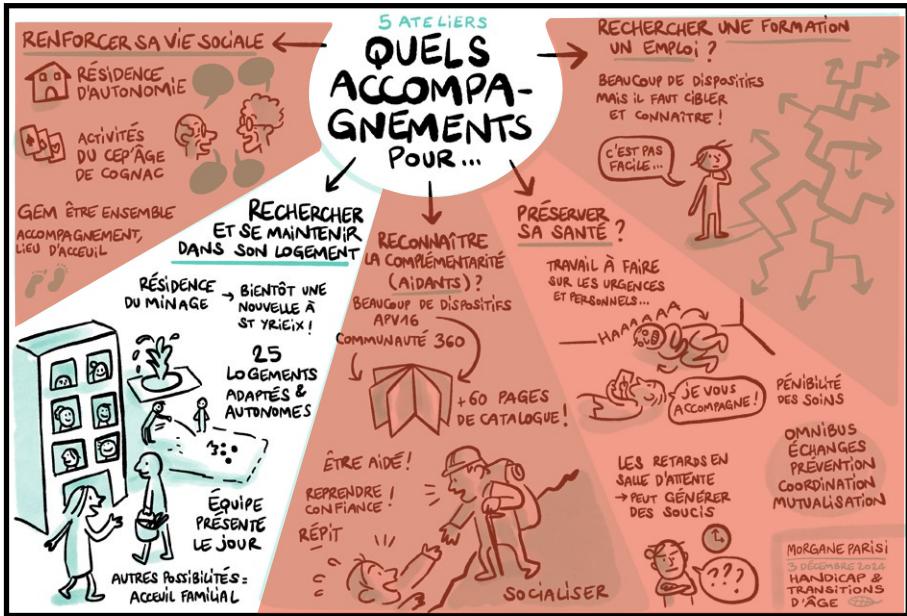
## Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap



## Atelier logement...

### Quels accompagnements pour rechercher et se maintenir dans son logement ?

Intervenants :

Paul PANEA, directeur Attapsy

Et Camille LONG, directrice de l'habitat inclusif Ruelle sur Touvre (ADAPEI)

Et Solène MERCEUR, cheffe du service accueil familial (Département de la Charente)

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Les problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap et leurs proches

- L'accès au logement pour les personnes en situation de handicap physique ;
- L'absence de structures ou d'accueils adaptés aux publics en situation de handicap ;
- La difficulté de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne en fonction de leur handicap et de leur projet de vie ;
- Le manque d'accès à des informations claires ;
- Les obstacles rencontrés dans leurs démarches administratives.

## Exemples de dispositifs d'accompagnement sur le département\*

\* Liste non exhaustive

### L'habitat inclusif

Cet habitat constitue la résidence principale de la personne, c'est-à-dire son lieu de vie ordinaire. C'est une offre intermédiaire entre le logement autonome et l'hébergement en établissement.

La personne doit disposer de compétences à vivre en logement autonome ou à bénéficier de prestations de compensation en fonction de ses besoins (un accompagnement social ou une offre de services sanitaires, sociaux et médico-sociaux).

L'objectif est de mixer les publics et encourager les relations sociales, l'entraide et la solidarité.

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

[L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap](#)

Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée, animé par un coordinateur.

Il répond au libre choix de la personne, en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

Il existe une liste d'attente.

En Charente, il est prévu d'ici 2027, 18 habitats inclusifs pour personnes en situation de handicap pour 106 places dont 11 déjà existants pour 54 places et 7 à venir pour 52 places.

## Contact

L'habitat inclusif  
de Ruelle-sur-Touvre

📞 05 45 65 72 98

✉️ Habitat-inclusif@adapei16.asso.fr

<https://adapei-charente.fr/2024/12/05/residence-claudine-nebout-habitat-inclusif/>



Association parentale au service du handicap



**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## **L'Inter-Médiation locative (IML)**

Habitat durable, sans limitation de durée, offrant un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Offre d'une garantie aux résidents, en tant que de besoin, d'un accompagnement sanitaire et social, organisée dans le cadre de partenariats formalisés par des conventions, notamment avec le secteur psychiatrique voire tous autres services susceptibles d'améliorer l'accompagnement de ce public : prestation compensatoire du handicap - aide humaine (ADMR), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SMSAH), groupe d'entraide mutuelle (GEM), etc.

L'objectif est que les résidents s'approprient leur logement individuel et le cadre sécurisant de la résidence afin de pouvoir s'ouvrir à l'extérieur et vivre leur vie, le tout avec la plus grande autonomie possible. Un couple d'hôtes et du personnel de l'ADMR sont disponibles en journée si les résidents ont besoin d'accompagnement.

## **Le logement passerelle**

Gestion de 6 places de logements Passerelle sur le Grand Angoulême en lien avec la Résidence accueil du Minage. Les résidents des logements Passerelle ont la possibilité de partager le cadre semi-collectif de la résidence accueil du Minage durant la journée (activités, disponibilités des hôtes...) tout en maximisant leur autonomie à travers un logement individuel dans la cité.

## **La résidence accueil du Minage**

Habitat durable, sans limitation de durée, offrant un cadre de vie semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

### **Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

Offre d'une garantie aux résidents, en tant que de besoin, d'un accompagnement sanitaire et social, organisée dans le cadre de partenariats formalisés par des conventions, notamment avec le secteur psychiatrique voire tous autres services susceptibles d'améliorer l'accompagnement de ce public : service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), groupe d'entraide mutuelle (GEM), etc.

## Contact

L'IML, les logements  
passerelles, la résidence  
du Minage

📞 05 45 92 70 18

✉️ attapsy@laposte.net



[www.attapsy.org](http://www.attapsy.org)

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## L'accueil familial

Solution d'hébergement alternative à l'entrée en établissement ou au maintien à domicile chez des particuliers agréés par le Président du Conseil départemental.

Accueil à titre onéreux d'un maximum de trois personnes âgées ou en situation de handicap.

En fonction des besoins de la personne, l'accueil peut être la résidence habituelle de l'accueilli, être ponctuel (séjours vacances, sorties d'hospitalisation), de jour (répit à l'aïdant) ou séquentiel (accueil de week-end).

Toutes les personnes accueillies bénéficient d'un suivi médico-social réalisé par le Conseil départemental ou pour les personnes en situation de handicap, par un des trois partenaires avec lequel il a conventionné : l'ADAPEI, le Pointeau et l'UFIAT (centre hospitalier spécialisé).

L'accueillant familial peut travailler à son domicile ou au sein d'une des quatre Maisons d'accueil familial pour personnes âgées ou en situation de handicap (MAFPAH) situées à Dignac, Charras, Ronsenac et Saint-Séverin.

L'accueillant familial bénéficie d'une formation obligatoire organisée par le Conseil départemental.

L'accueillant familial est rémunéré en chèque emploi service universel accueil familial (Cesu AF). En fonction du degré de perte d'autonomie et des ressources, des aides peuvent être sollicitées.

## Contact



05 16 09 72 62  
05 16 09 76 44



[https://portail.citoyen.lacharente.fr/airform/  
formulaires/DEMANDE\\_APF\\_PA](https://portail.citoyen.lacharente.fr/airform/formulaires/DEMANDE_APF_PA)

**CHARENTE**

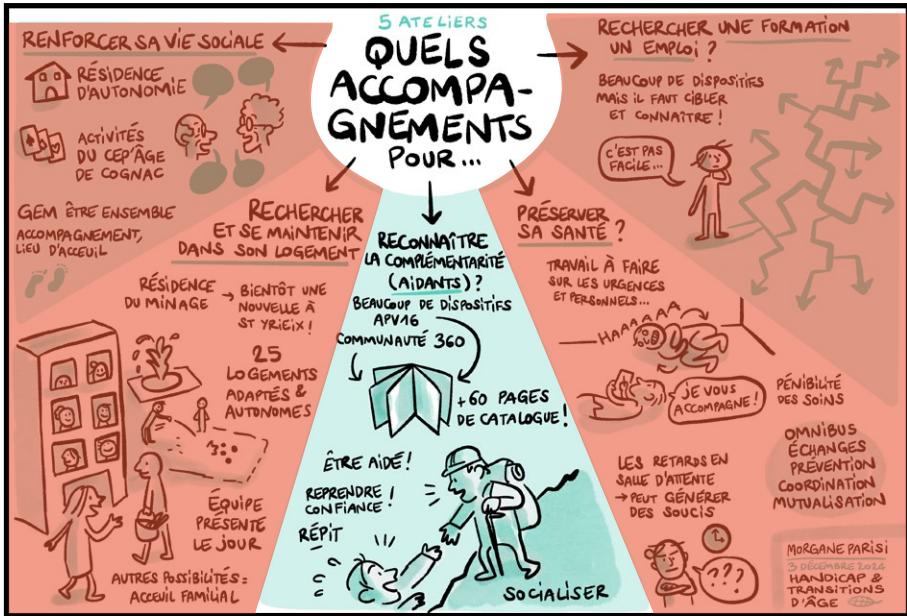
LE DÉPARTEMENT



[https://www.lacharente.fr/au-quotidien/senior-  
handicap-autonomie/maintien-a-domicile-famille-  
daccueil-établissement#c682](https://www.lacharente.fr/au-quotidien/senior-handicap-autonomie/maintien-a-domicile-famille-daccueil-établissement#c682)

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap



## Atelier aidants...

### Quels accompagnements pour rechercher la complémentarité : personne en situation de handicap, proches aidants et professionnels ?

Intervenants :

Emmanuelle MERVEILLE,

Coordinatrice de la Plateforme des aidants sud et ouest Charente

Emilie RAYNAUD

Coordinatrice de la Plateforme des aidants centre, nord et est Charente

Hélène POUSSET

Psychologue de la Plateforme des aidants centre, nord et est Charente

Céline BAUDRAND

Psychologue au Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) Ardevie

Et Mme Valérie TALBOT, aidante de sa fille.

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

L'accompagnement des personnes en situation de handicap repose sur une collaboration étroite entre trois acteurs clés : le professionnel, l'aidant et l'aidé. Cette triade constitue une base essentielle pour répondre aux besoins spécifiques des personnes concernées tout en préservant un équilibre entre les différents intervenants.

## **L'importance de la triade : professionnel, aidant, aidé**

Les professionnels apportent leur expertise technique et leur connaissance des dispositifs comme la Communauté 360, les DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination), ou encore les structures telles que le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés). De leur côté, les aidants, souvent des proches, jouent un rôle pivot en étant le lien affectif et quotidien pour l'aidé. Quant aux personnes aidées, elles doivent être actrices de leur parcours, en fonction de leurs capacités et de leur autonomie.

## **Lutter contre l'isolement et faciliter les transitions**

L'isolement, notamment pour les familles touchées par le handicap, constitue un enjeu majeur. La recherche de liens sociaux, à travers des structures comme les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) ou des initiatives telles que le Gîte Relais Solid'Air, peut permettre de briser cet isolement. Par ailleurs, l'appui à la transition entre différentes étapes de vie ou entre structures est essentiel. Des outils comme l'APV16 (dispositif d'assistance au parcours de vie) sont conçus pour soutenir ces moments charnières.

### **Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

## Identifier et anticiper les situations problématiques

Un des défis majeurs réside dans la capacité à repérer en amont une situation problématique. Les professionnels de santé et du social, les aidants, mais aussi la communauté au sens large, doivent être impliqués. Toutefois, des obstacles subsistent : absence d'un registre des personnes vulnérables dans certaines communes, difficulté d'accès aux informations, ou encore retard dans les diagnostics.

## Prévenir la rupture aidant-aidé

Les relations entre aidants et aidés peuvent parfois être fragilisées, notamment en cas d'épuisement de l'aidant ou lors de l'entrée de l'aidé en établissement. La création d'un réseau social solide et bienveillant en amont peut prévenir ces ruptures. Ces dispositifs permettent d'anticiper des absences temporaires ou définitives de l'aidant, tout en garantissant une continuité dans l'accompagnement. Les plateformes des aidants peuvent aussi aider la dyade aidant-aidé dans ce parcours.

## Renforcer l'accompagnement grâce à l'interconnaissance

Pour maximiser l'efficacité de cet écosystème, il est nécessaire de garantir une reconnaissance des structures et des initiatives. La collaboration entre tous les services œuvrant pour les aidants doit s'articuler autour d'une vision commune centrée sur les besoins de la personne.

En Charente, ces services se sont regroupés au sein de la Dynamique qui soutient les aidants en Charente. Cette dynamique permet une meilleure connaissance entre chaque dispositif / institution et le portage de plusieurs projets pour mieux accompagner les aidants sur tout le territoire (revue trimestrielle Chemin d'aidants, émissions RCF « Bulles de répit », forum des aidants, etc.).

# Contact

📞 05 45 21 31 31



✉️ plateforme.des.aidants@ch-chateauneuf.fr  
plateforme.des.aidants@ch-angouleme.fr



<https://dynamiqueaidants16.fr/>

# Contact

📞 05 45 24 88 47



✉️ contactdomiciles16@ardevie.org



<https://www.ardevie.org/samsah16/>

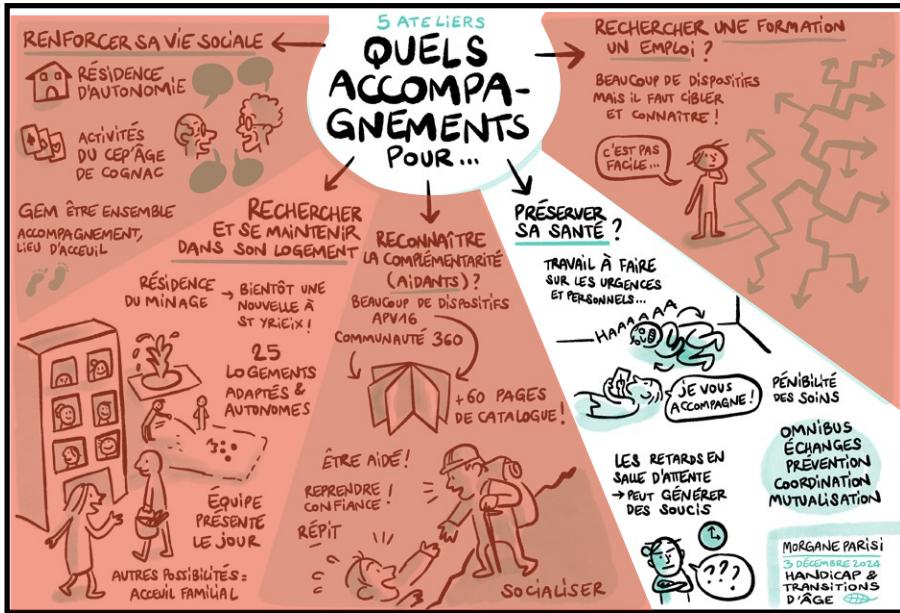
# Autres contacts

📞

- Communauté 360 : 0 809 360 360
- Dispositif d'Appui à la Coordination Charente : 0 809 109 109
- Dispositif Assistance au Parcours de Vie 16 : 07 57 47 23 09

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap



## Atelier santé...

### Quels accompagnements pour préserver sa santé ?

Intervenants :

Florence CASSEREAU, administratrice du GCSMS Santé mentale et handicap de la Charente

Arnaud PUYDOYEUX, directeur du DAC PTA 16

Thomas COTRAUD, médecin coordonnateur au Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC)

Et Célia AGUILAR, chargé de mission au Centre hospitalier d'Angoulême

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

Préserver la santé des personnes en situation de handicap nécessite une approche globale et coordonnée. Cela implique à la fois des actions de prévention, des solutions pour faciliter l'accès aux soins, et des structures adaptées pour répondre à des besoins spécifiques. Voici un panorama des initiatives et dispositifs essentiels pour garantir un accompagnement efficace.

## **La prévention : un pilier fondamental**

La prévention joue un rôle crucial pour anticiper et limiter les complications de santé chez les personnes en situation de handicap.

Des initiatives sont en cours. Ainsi, le CRCDC-NA s'est vu confié par l'ARS-NA en mai 2024 de nouvelles orientations. Ainsi, une des missions prioritaires est de promouvoir et d'accompagner les résidentes éligibles au Dépistage Organisé du Cancer du Sein des MAS (Maisons d'Accueil Spécialisé), EAM (Établissements d'Accueil Médicalisés) et SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Sociale pour Adultes Handicapés) ciblés du département. En fonction des ressources disponibles, par opportunité, il sera possible de promouvoir les Dépistages Organisés des Cancers colorectal et du col de l'utérus dans ces structures.

Le travail en réseau avec les médecins libéraux et l'accompagnement assuré par des éducateurs des SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) constituent également des outils précieux pour sensibiliser et informer les aidés et leurs proches. Enfin, des référents handicap et des dispositifs tels que le DAC-PTA (Dispositif d'Appui à la Coordination) assurent un suivi personnalisé des situations complexes.

### **Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Faciliter l'accès aux soins : aller-vers les personnes concernées

Pour garantir un accès équitable aux soins, plusieurs initiatives « d'aller-vers » ont été mises en place. Les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et CLS (Contrats Locaux de Santé) pilotent des actions concrètes telles que des créneaux réservés aux personnes en situation de handicap pour des dépistages spécifiques, comme ceux organisés par la CPTS ouest Angoumois. Des solutions mobiles sont envisagées permettant de rapprocher les soins des populations éloignées.

Les innovations technologiques contribuent également à améliorer l'accès aux soins : la téléconsultation en établissement offre un cadre sécurisé pour répondre à des besoins spécifiques. La télé-expertise, comme celle mise en œuvre avec la clinique Saint Joseph en dermatologie, permet d'enrichir les diagnostics et les prises en charge.

## Renforcer les structures de santé

Les maisons de santé jouent un rôle central dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le dispositif DAC-PTA fournit un appui téléphonique pour orienter les professionnels face à des situations complexes, tout en coordonnant les soins nécessaires.

Face à l'augmentation des besoins, la mutualisation des moyens entre hôpitaux pour des spécialités telles que les soins dentaires ou palliatifs est essentielle. Des parcours hybrides de santé sont en construction pour limiter les délais et simplifier les démarches. Par exemple, la consultation odontologique CHA pour les personnes polyhandicapées répond à un besoin croissant de soins bucco-dentaires adaptés.

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

» Les dispositifs et initiatives présentés démontrent l'engagement des acteurs de santé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. La prévention, l'amélioration de l'accès aux soins et le renforcement des structures de santé permettent de garantir une prise en charge globale et adaptée, tout en répondant aux défis liés à la complexité de certains parcours.

## Contact

**LAGARDE Carole**

Coordinatrice patient handicap GHT  
carole.lagarde@ch-angouleme.fr

## Contact

📞 0809 109 109

✉️ contact@dac-16.fr



<https://www.dac-16.fr/>

## Contact

📞 05 45 68 30 21

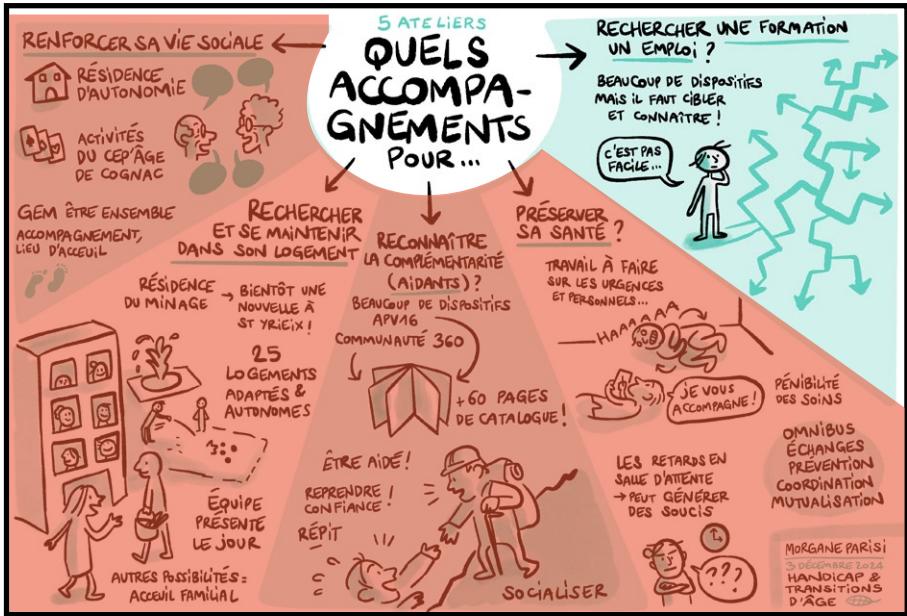
✉️ contact16@depistagecancer-na.fr



<https://www.depistagecancer-na.fr/>

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap



## Atelier emploi...

### Quels accompagnements pour trouver une formation, un emploi ?

Intervenants :

William MARIE, chef de service du Service d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap - TSA (SAMSAH TSA 16 et autres TND - EPNAK/CHCC)  
 Et Adeline LAMOUREUX, référente handicap Association Retravailler dans l'ouest

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Les freins et les leviers à l'emploi et formation

FREINS À L'EMPLOI / FORMATION	LEVIERS À L'EMPLOI / FORMATION
Manque de connaissances des dispositifs d'accompagnement	Les « Groupements d'Entraide Mutuelle » favorisent la relation sociale, offre un espace de parole et un partage d'expériences.
Manque de « Passerelles d'accompagnement » entre le milieu protégé et milieu ordinaire	Le Duo Day peut être une première expérience du milieu ordinaire
Difficultés à trouver un emploi (les entreprises semblent « avoir peur du handicap »)	Favoriser l'accès à des stages (PMSMP : période de mise en situation en milieu professionnel): sécurisation des choix d'orientation
Baisse de l'AAH	Nécessité de se vivre comme capable de...
Difficultés au maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap, Les entreprises pas toujours ouvertes à des sensibilisations ou à des aménagements.	Pédagogie de la réussite
Choix parfois impossible	Autodétermination : autonomie, autorégulation, pouvoir d'agir et autoréalisation
Bassin de l'emploi limité	Nécessité d'avoir une bonne connaissance du territoire : s'appuyer sur les dispositifs existants pour bénéficier d'un accompagnement adapté et d'un soutien pour la recherche ou le maintien dans l'emploi

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

FREINS À L'EMPLOI / FORMATION	LEVIERS À L'EMPLOI / FORMATION
Savoir où aller et/ou à qui s'adresser selon le besoin.	Les différents dispositifs sur le territoire : PEA, mission locale, Cap Emploi/France Travail, SAMSAH... Communauté 360 Charente peut aider à identifier le bon interlocuteur
Multitude de dispositifs, de possibilités : pas assez de communication au grand public	SESSAD pro : accompagnement dans la formation et l'après formation et relai avec le dispositif le plus adapté aux besoins de la personne
Maintien dans une structure type IME qui ne permet pas en parallèle de bénéficier de l'accompagnement d'un dispositif : nécessité pour la personne de faire un choix ; choix que la personne n'est pas toujours prête à faire	ESRP : une alternative que ce soit pour un premier projet de formation ou d'emploi ou encore pour envisager une reconversion ; pas d'âge limite. La personne perçoit une rémunération.
Activ 'Projet / VSI : pas toujours adapté pour les personnes en situation de handicap (accessibilités : outils, adaptation du matériel)	Activ 'Projet, CEJ, VSI : l'APV16 peut soutenir la démarche et orienter vers l'interlocuteur le plus à même d'apporter un soutien, une guidance.

## Les catalogues de formations

Site RAFAEL, CAP METIERS (Région Nouvelle Aquitaine)

<https://rafael.cap-metiers.pro/recherche/accueil>

Site LA BONNE FORMATION (France Travail)

<https://candidat.francetravail.fr/formations/recherche?range=0-9&tri=0>

Site MON COMPTE FORMATION (CPF)

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Site GRETA POITOU CHARENTES

<https://www.greta-poitou-charentes.fr/>

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## Quelques exemples de dispositifs\*

INTITULÉ	MISSIONS
<b>SPIE</b> (Service Public de l'insertion et de l'emploi) 05 16 09 50 75 (Bénéficiaires du RSA) Département	Valorisant l'activité comme levier majeur d'inclusion, <b>il s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés à entrer durablement sur le marché du travail.</b> Par un décloisonnement des sphères « emploi » et « sociale », les interventions s'inscriront dans une logique de parcours co-élaboré avec les personnes, en lieu et place d'une approche par dispositifs et problématiques. Pour ce faire, le SPIE s'appuie sur un consortium d'acteurs travaillant conjointement à la formalisation d'outils et à son déploiement opérationnel. Il s'attachera à impliquer les usagers dans son élaboration et l'évaluation de l'offre d'insertion. Il organisera la mobilisation des usagers dans l'élaboration et l'évaluation de l'offre d'insertion. Il constitue une opportunité pour faire se rencontrer les employeurs, les acteurs de l'insertion et les personnes éloignées de l'emploi.
<b>CAP Emploi</b> 112 rue d'Angoulême 16400 Puymoyen 05 45 94 85 01	Les Cap emploi s'adressent aux <b>personnes en situation de handicap en recherche d'emploi</b> , aux salariés, aux travailleurs indépendants et agents publics qui souhaitent engager une <b>reconversion professionnelle</b> ainsi qu'aux <b>employeurs privés et publics</b> , quel que soit leur effectif. Les Cap emploi développent une <b>expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours</b> pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap, et dans <b>l'accompagnement des employeurs</b> dans leurs problématiques de recrutement et de maintien dans/ en emploi. L'expertise des Cap emploi se fonde sur un principe de <b>compensation</b> en lien avec le handicap et en <b>complémentarité</b> avec le droit commun.

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

INTITULÉ	MISSIONS
<b>CEP</b> (Conseiller en Évolution Professionnelle)  09.72.01.02.03	<p>Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un <b>service gratuit, confidentiel et accessible à chaque actif, quelques soit son âge et son statut</b>. Ce dispositif en information, en conseil et en accompagnement personnalisé est accessible à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.</p> <p><b>Que vous soyez salarié</b> du secteur privé, agent de la fonction publique, indépendant, demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier du conseil en évolution professionnelle (CEP), pour vous orienter et construire votre projet professionnel.</p>
<b>France Travail</b> Agences de Charente	<p>France Travail est l'organisme qui remplace Pôle Emploi depuis le 1er janvier 2024. Ses principales missions sont d'accueillir et accompagner les personnes dans la recherche d'emploi, de formation, de conseil professionnel et d'aide à la mobilité ou à l'insertion sociale et professionnelle. Cette transformation vise à atteindre le plein emploi et à permettre l'accès de tous à l'autonomie et la dignité par le travail.</p> <p>Il y a des conseillers dédiés au service des personnes en situation de handicap dans chaque agence.</p> <p><b>Activ'projet</b></p> <p>Cette prestation accompagne tout public inscrit en tant que demandeur d'emploi dans les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet professionnel</li> <li>- Confirmer un projet professionnel</li> </ul> <p>Durée de la prestation : 8 à 12 semaines, alternance entre entretiens individuels et ateliers collectifs.</p> <p>Inscription possible via l'espace personnel France Travail (auto-prescription) ou via le Conseiller France Travail - Possibilité de réaliser la prestation avec la psychologue du travail de France Travail.</p>

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

INTITULÉ	MISSIONS
<b>France Travail</b> Agences de Charente	<p><b>CEJ - Contrat d'engagement Jeunes</b></p> <p>Ce contrat a pour objectif d'accompagner les jeunes âgés entre 16 et 25 ans et jusqu'à 29 ans révolus pour les jeunes en situation de handicap.</p> <p>L'objectif est de les accompagner pour aider à définir un projet professionnel et trouver un emploi. Le parcours personnalisé peut durer jusqu'à 12 mois (jusqu'à 18 mois sous certaines conditions) et permet au jeune de percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528€ (en fonction des ressources et sous condition de respecter les engagements convenus durant le parcours).</p> <p><b>VSI - Valoriser Son Image Professionnelle</b></p> <p>Cette prestation accompagne tout public inscrit en tant que demandeur d'emploi dans les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler la dimension du savoir-être professionnel dans sa démarche d'accès à l'emploi (notamment pour réussir ses entretiens professionnels),</li> <li>- Permettre de mieux connaître, développer et/ou valoriser ses propres savoir-être professionnels</li> </ul> <p>Durée de la prestation : 2 à 3 semaines alternant temps individuels et séquences collectives. Elle repose sur la dynamique de groupe (5 à 10 participants) et favorise les mises en situation, dans un contexte concret et impliquant.</p>
<b>Mission locale Charente</b> 6 rue Père Joseph WRESINSKI 16000 Angoulême 05 45 90 15 30  Référente handicap : Mme DELVILLE Julie	<p>Les missions locales ont été créées pour <b>favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Leurs domaines d'intervention sont variés : emploi, formation, logement, santé, mobilité, et loisirs entre autres.</b></p> <p>Elle s'adresse en priorité aux jeunes qui sont sortis du système scolaire ou qui n'ont pas d'emploi. Ainsi, parmi les aides aux jeunes sans emploi, les principaux dispositifs sont régis par la mission locale. Mais elle propose aussi un accompagnement à ceux qui poursuivent des études ou sont actifs.</p>

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

INTITULÉ	MISSIONS
	<p>Les missions locales font partie du service public de l'emploi (SPE) et disposent, à ce titre, de partenariats avec France Travail et d'autres acteurs de la sphère sociale. Pour accompagner les jeunes, favoriser leur accès à l'emploi et aux droits sociaux, elles s'appuient sur les dispositifs mis à disposition par l'État et les collectivités territoriales. Les jeunes accueillis et suivis par les missions locales peuvent se voir proposer des aides financières adaptées à leur situation (ex : contrat d'engagement jeune CEJ).</p>
<b>FIPHFP</b> (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)	<p>Le FIPHFP a pour mission de <b>favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi</b> des travailleurs en situation de handicap dans les trois versants de la fonction publique (territoriale, hospitalière, État).</p>
<b>Raison de plus</b> 22 boulevard Poitou-Charentes 16000 ANGOULÊME 05.45.38.75.75	<p>Raison de plus s'adresse à tous les demandeurs d'emploi (handicap psychique et troubles du neurodéveloppement) qui rencontrent des difficultés liées à leur état de santé faisant obstacle à leur recherche d'emploi et aux employeurs pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre l'impact de la situation de santé sur le retour à l'emploi</li> <li>• Être accompagné dans ses démarches de recherche d'emploi ou de formation en ayant identifié les environnements et conditions de travail compatibles avec la situation de santé et ses compétences</li> <li>• Bénéficier si besoin d'un soutien psychologique, enclencher un parcours de soin adapté et/ ou être accompagné dans les démarches de reconnaissance de handicap</li> </ul>

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

INTITULÉ	MISSIONS
	<p>Les 3 phases du parcours emploi santé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse : la première phase consiste à analyser la situation avec une équipe de professionnels de la santé pour fixer les objectifs du parcours</li> <li>2. Accompagnement : tout au long du parcours le bénéficiaire est accompagné par des professionnels de santé et des professionnels de l'accompagnement social selon les besoins</li> <li>3. Bilan : la phase de fin de parcours permet de faire le point sur les apports de ce service dans la recherche d'emploi. Cela permet aussi de construire, avec le professionnel référent, un plan d'actions qui pourra ensuite être mené avec l'appui du conseiller emploi à la sortie du « Parcours Emploi Santé ».</li> </ol>
<p><b>PEA</b>            (Plateforme Emploi            Accompagné)</p> <p>PEA Charente            Plateforme de Services            ADAPEI Charente            101 Avenue de Varsovie            16000 L'ISLE D'ESPAGNAC</p> <p>07 88 43 72 85  <a href="mailto:contact@peacharente.fr">contact@peacharente.fr</a></p>	<p><b>Accompagnement de personnes en situation de handicap à l'accès et au maintien à l'emploi en milieu ordinaire.</b></p> <p><u>Missions</u> : Accompagner et sécuriser de manière durable le parcours des personnes en situation de handicap dont le projet est de s'insérer en milieu ordinaire de travail de s'y maintenir. Accompagner et soutenir les employeurs.</p> <p><u>Bénéficiaires</u> : Personnes titulaires d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Travailleurs d'ESAT ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail. Salariés ou agents en situation de handicap rencontrant des difficultés de maintien dans l'emploi. Personne Avec besoin d'accompagnement global, médico-social et professionnel.</p> <p><u>Recours</u> : Notification de la CDAPH (MDPH) ou prescription d'un Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale) après une évaluation pluridisciplinaire des besoins de la personne et/ou de son employeur. L'emploi accompagné est mobilisé en complément des services, aides et prestations existants sur la Charente.</p>

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

INTITULÉ	MISSIONS
	<p><u>Prestations</u> : Évaluation de la situation prenant en compte le projet professionnel, les capacités et les besoins du bénéficiaire ainsi que ceux de l'employeur. Construction du projet professionnel et aide à sa réalisation en vue de l'insertion dans l'emploi. Assistance dans la recherche d'emploi. Accompagnement dans l'emploi afin de sécuriser le parcours en facilitant l'accès à la formation, aux bilans de compétence. Mobilisation conjointe d'un accompagnement médico-social et d'un soutien à l'insertion professionnelle.</p>
<p><b>SAMSAH</b>            (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé)</p>	<p>Accompagnement à l'emploi / la formation et maintien dans l'emploi. Construction d'un projet personnalisé avec les objectifs issus des besoins et attentes exprimés par la personne et élaboration d'un plan d'actions (étape par étape en respectant le rythme et les possibilités de la personne).</p>
<p><b>SESSAD Pro</b>            La Liège à Sireuil            05 45 90 54 03</p>	<p>Le SESSAD PRO a pour mission d'accompagner un public âgé de 15 à 25 ans porteur d'un handicap vers l'élaboration d'un projet professionnel en lien avec leur projet de vie. Le SESSAD Pro a pour mission d'accompagner le public vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alternance</li> <li>• La formation professionnelle</li> <li>• L'emploi</li> <li>• L'inclusion</li> <li>• L'autonomie</li> <li>• L'intégration</li> </ul>

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

INTITULÉ	MISSIONS
<p><b>ESRP Angoulême EPNAK</b> Pré orientation et réadaptation professionnelle + <b>Dispositif formation accompagnée (DFA)</b> 06 30 15 92 28</p>	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour élaborer et valider son projet d'insertion professionnelle</li> <li>- Pour accompagner et projeter un retour/accès à l'emploi</li> </ul> <p>Pour tout bénéficiaire à partir de 16 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnu travailleur en situation de handicap ou dont la demande initiale de reconnaissance ou de renouvellement est en cours d'examen ;</li> <li>• Quel que soit le handicap ;</li> <li>• Salarié ou fonctionnaire ;</li> <li>• Demandeur d'emploi ;</li> <li>• Travailleur d'ESAT.</li> </ul> <p>Le temps de la formation, les personnes ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parcours personnalisé et un accompagnement global</li> <li>• Un appui à l'émergence et au développement des compétences tout en levant les freins à l'insertion</li> <li>• Une durée et un rythme adaptés aux besoins</li> <li>• Une organisation modulable : temps individuels et/ou collectifs, en autonomie ou accompagnés</li> </ul>
<p><b>E2C</b> Ecole de la 2<sup>nde</sup> chance Charente 05 49 93 87 79</p>	<p><b>L'E2C</b> a pour <b>objectif de lutter contre le décrochage scolaire</b>. Elle propose une solution désormais ouverte pour <b>les jeunes de 16 à 35 ans, prioritairement jusqu'à 25 ans</b>, qui sont sans diplôme ni qualification, ou pour les jeunes bacheliers dépourvus d'expériences professionnelles probantes et éloignés de l'emploi.</p> <p>L'E2C est handi-accueillante et propose une formation rémunérée et un accompagnement individualisé. Le parcours moyen à l'E2C est de 7 mois et demi, personnalisation en fonction des besoins de chacun.</p>

#### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

INTITULÉ	MISSIONS
<p><b>Organismes de formation</b>  <b>Charente :</b> AFPA, CFA,          Retravailler dans l'Ouest, GRETA,          lycées professionnels, etc.</p>	<p>Tous les organismes de formation disposent d'un <b>Référent Handicap</b>.          Vous pouvez être accompagné, au travers d'un projet de formation, pour réfléchir à la mise en place des aménagements nécessaires (besoins matériels, aménagements des examens, aménagement de la formation (durée)...). L'objectif est de mettre tout en œuvre pour réaliser l'aménagement des besoins en compensation au handicap de la personne.</p>
<p><b>Entreprises adaptées</b>  <b>Entreprises d'aide par le travail</b>          (ESAT)</p>	<p>Annuaire des structures disponible sur le site INAE :  <a href="https://inae-nouvelle-aquitaine.org/annuaire-structure/?sft_departement=charente_16">https://inae-nouvelle-aquitaine.org/annuaire-structure/?sft_departement=charente_16</a></p>

## Contact

📞 Cognac 05 45 36 52 99  
 Angoulême 05 45 95 11 12

✉️ antenne.poitou-charentes@retravailler.org

<https://www.retravailler-ouest.fr/>



## Contact

📞 05 64 37 50 38

✉️ samsahtsa16@epnak.org



<https://www.epnak.org/samsahtsa16/>

### Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## COMMENT LES POLITIQUES PUBLIQUES CONSIDÈRENT-ELLES LES TRANSITIONS D'ÂGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET QUELLES AMÉLIORATIONS SONT NÉCESSAIRES ?



LAURENT COURTOIS  
Sociologue  
- LORCOLSIM -



## Défi territorial...

### L'accompagnement de la transition d'âge : Responsabilité collective, défi territorial et vision démocratique pour la Charente

Intervenant :

Laurent COURTOIS, sociologue - directeur scientifique et pédagogique LorCOLsim

Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

La transition d'âge des personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur, tant pour les individus concernés que pour la société. Qu'il s'agisse du passage à l'âge adulte, des changements de parcours de vie, ou du vieillissement, ces étapes demandent une mobilisation collective et un engagement fort des territoires. En Charente, ce défi est accentué par la nécessité de créer des solutions inclusives, adaptées aux réalités locales, tout en respectant les valeurs de solidarité et de réciprocité.

## **Territoire charentais et économie de réciprocité : un modèle à cultiver**

La Charente se distingue par son tissu associatif dynamique et son engagement envers les publics fragilisés. Les élus locaux, en collaboration avec les acteurs du secteur médico-social et les citoyens, ont su poser les bases d'un accompagnement adapté à la diversité des besoins. Le territoire, riche de ses réseaux et de ses compétences locales, s'inscrit comme un laboratoire d'innovation sociale pour soutenir les transitions d'âge.

L'économie de réciprocité repose sur des valeurs de solidarité et d'entraide. En Charente, cette approche est illustrée par des dispositifs favorisant la co-construction des parcours de vie entre professionnels, familles et personnes concernées. Ce modèle, où chacun devient acteur et contributeur, renforce les liens sociaux et lutte contre l'isolement.

Les associations locales jouent un rôle pivot dans l'accompagnement des transitions. En plus de fournir un soutien direct aux personnes en situation de handicap, elles militent pour une reconnaissance accrue des droits et un dialogue constant avec les pouvoirs publics. Leur engagement favorise une évolution des mentalités et une meilleure intégration des enjeux de la transition d'âge dans les politiques locales.

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

**L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap**

## Les forces et paradoxes de l'inclusion

L'inclusion constitue un vecteur essentiel de dignité et de participation citoyenne. En Charente, de nombreuses initiatives ont été mises en place pour favoriser l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux loisirs des personnes en situation de handicap. Ces actions renforcent le sentiment d'appartenance et d'égalité au sein de la société.

Malgré ces progrès, des limites persistent. L'inclusion universelle peut parfois être vécue comme une injonction, ne tenant pas toujours compte des besoins spécifiques ou des particularités des individus. L'accès à certains services reste également inégal en fonction des zones géographiques ou des ressources disponibles.

Pour une inclusion réussie, il est nécessaire de l'adapter au contexte et de la concevoir comme un processus humain, centré sur l'écoute et le respect des aspirations individuelles. En Charente, cela implique une approche sur-mesure, tenant compte des réalités locales et des spécificités de chaque parcours.

## Une vision politique pour des transitions dignes

Les politiques publiques ont un rôle déterminant dans l'accompagnement des transitions d'âge. Elles doivent garantir des ressources suffisantes et une coordination efficace entre les différents acteurs.

L'inscription des transitions d'âge comme priorité territoriale est essentielle pour répondre aux attentes des personnes concernées. Cela passe par la création de dispositifs innovants et par la mobilisation des élus pour porter cette vision inclusive à tous les niveaux de la décision.

[Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024](#)

[L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap](#)

» Face aux défis de la transition d'âge, la Charente a démontré sa capacité à innover et à rassembler. Cependant, le chemin reste à poursuivre pour garantir à tous des parcours dignes et épanouissants. Cet appel à la coopération entre citoyens, associations, et pouvoirs publics s'accompagne d'un message d'espoir : celui d'une société plus inclusive et solidaire, où chaque individu trouve pleinement sa place.

## Contact



07 87 95 14 23  
06 43 33 87 31



administration@lorcolsim.fr

**LORCOL SIM**  
DU SENS À L'ACTION



<https://www.lorcolsim.fr/>

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## **Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

**Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

## **Retour sur la journée débat du 3 décembre 2024**

---

L'accompagnement des transitions d'âge des personnes en situation de handicap

# CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

31 Bld Émile Roux

16917 ANGOULÊME CEDEX 09

05 16 09 50 00

[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux

